

DE/31/7.1.1/20230404/5

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	29	
Représentés :	4	
Non représentés :	0	Séance du 4 avril 2023
L'an deux mille-vingt-trois et le quatre avril le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le vingt-huit mars, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.		
Votants :	33	Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjointes au Maire.		
Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Sandy ROUVEL, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyrille GEEL, Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AÏTANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Rosa-Lila HAMMACHE, Quentin ROUVIERE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES		
Étaient absents et non représentés : Néant		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

BUDGET PRIMITIF VILLE 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis de la commission finances du 29 mars 2023,

CONSIDERANT le débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Municipal du 14 mars 2023,

Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint aux finances, soumet à l'assemblée le budget.

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint aux finances, entendu et après en avoir délibéré par 25 pour, 8 contre (Michel Mus, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES, Patrice de CAMARET, Florence GUILLAUME et Simon Berthe)

- APPROUVE ainsi qu'il suit, le budget primitif ville 2023 qui s'équilibre :

- pour la section de **fonctionnement** : 16 921 303,00€
- pour la section d'**investissement** : 5 376 164,00€
- Soit au total : 22 297 467,00€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour copie conforme.

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Acte Exécutoire

Transmis le :

Publié le :

Notifié le :

Mohammed AÏTANE

Secrétaire de séance